

Picard Surgelés est un acteur majeur du mieux manger au quotidien. Notre objectif est de proposer à nos clients des produits bons, sains, et respectueux de l'environnement.

Soucieux de participer à rendre la distribution alimentaire plus responsable et durable, nous formalisons aujourd'hui notre engagement en faveur des pêche et aquaculture durables qui s'inscrit dans notre politique RSE globale. Construit en lien avec nos parties prenantes, celui-ci a également pour objectif de répondre progressivement aux attentes sociétales grandissantes sur le sujet. Il est applicable à l'ensemble des produits à marque Picard des familles des produits non transformés, panés, fumés, marinés et les cuisinés de la mer.

Cet engagement est basé sur les cinq grands principes suivants :

- Proposer des produits de qualité, garantissant leur fraîcheur et ainsi valoriser le savoir-faire de nos filières (pêcheurs/éleveurs/transformateurs) ;
- S'assurer de l'application des cadres réglementaires et légales ;
- Promouvoir des filières qui contribuent à la bonne santé des stocks de pêche et à des bonnes pratiques d'élevage ;
- Encourager un travail coopératif avec nos fournisseurs pour veiller à développer des politiques ambitieuses, cohérentes et pérennes d'amélioration continue des pratiques, mais également d'information des consommateurs ;
- Sélectionner, pour l'ensemble de nos filières certifiées ou non, les pêcheries et fermes mettant en œuvre les pratiques les mieux-disantes en matière de responsabilité et travailler à la progression constante des pratiques via des partenariats inscrits dans la durée.

Ces grands Principes nous permettent de nous engager à proposer à nos clients une offre Produits de la Mer certifiée MSC/ASC/BIO à hauteur de minimum 65 % en unités vendues.

Les actions que nous mettons en œuvre dans ce cadre :

- Nous privilégions les pêcheries faisant l'objet d'une certification responsable ainsi que celles offrant des garanties et des démarches sérieuses de gestion et de responsabilité vis-à-vis de la ressource, de l'environnement et des hommes (par exemple les projets d'amélioration des pêcheries). Afin de suivre notre avancement vis-à-vis de nos engagements, nous définissons des indicateurs qui font l'objet d'un suivi interne a minima annuel.
- Nous identifions les principaux risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (droits humains, santé & sécurité, environnement) associés à nos produits.
- Nous nous engageons à animer une équipe projet (Directions Marketing Produits, Recherche & Développement et Qualité, Achat et Administrative et Financière) interne pour conduire et ajuster la démarche ;
- Nous travaillons quotidiennement à diversifier le nombre d'espèces et de produits à base d'algues afin d'éviter une forte pression sur les espèces et favoriser la biodiversité.
- Nous n'autorisons pas l'utilisation et la commercialisation d'animaux clonés ou modifiés génétiquement ;
- Nous refusons le recours à la pêche électrique depuis plus de 8 ans afin de préserver les écosystèmes marins ;
- Nous interdisons la commercialisation d'espèces menacées ou en danger sur la liste rouge de l'IUCN ;
- Nous luttons contre la pêche illégale et non réglementée en considérant le transbordement à haut risque, en renforçant la traçabilité de nos approvisionnements sur l'activité des produits de la mer (pêcheries, pavillon...) ;
- En aquaculture, nous n'autorisons pas les traitements médicamenteux préventifs (sauf les vaccins) aux étapes de pré-grossissement en écloserie et de grossissement, et nous encourageons nos fournisseurs, à utiliser les antibiotiques avec parcimonie et à réserver leur usage pour les traitements curatifs ;
- Nous soutenons autant que possible la production de produits de la mer français à travers nos labels « pêche française » et « élevage français » ;
- Nous encourageons toutes les pratiques en faveur du bien-être animal à tous les stades de production de nos produits aquacoles.